

<http://www.afpen.fr/Communique-PAS-D-ORDRE,292.html>



Communiqué : PAS D'ORDRE PROFESSIONNEL POUR LES PSYCHOLOGUES

- Archives - Archives des Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 10 novembre 2009

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

PAS D'ORDRE PROFESSIONNEL POUR LES PSYCHOLOGUES

Les organisations de psychologues du GIRéDéP (Groupe Inter organisationnel pour la Réglementation de la Déontologie des Psychologues) regroupant 25 syndicats ou associations*, ont rencontré le samedi 24 octobre 2009 les confédérations syndicales (CFDT, CGC,CGT, FO) et des syndicats.

Ces organisations, confédérations, syndicats représentent plus de 18 000 psychologues.

Elles s'inquiètent des dérives dans l'usage de la psychologie,

Elles rappellent la nécessité de permettre aux psychologues d'exercer leur métier dans le respect du droit des personnes.

Elles se prononcent à une large majorité contre la création d'un ordre professionnel des psychologues.

Elles décident de poursuivre la réflexion commune pour déterminer les voies les plus adaptées à la défense de leur déontologie, à la garantie de leur exercice professionnel, à la qualification de leur profession.

Elles invitent toutes les organisations, syndicats ou associations non encore signataires à les rejoindre dans cette démarche.

Courriel de contact : giredep@gmail.com

Organisations signataires :

*ACOP-F ; ADEN ; AEPU ; AFPEN ; AFPL ; AFPSA ; AFPTO ; AGE EN AGE ; ANaPS ; ANPEC ; APFC ; A.Psy.G ; Co-Psy-SNES (FSU) ; CPCN Ile de France ; CPCN Atlantique ; CPCN Languedoc- Roussillon ; CPT13 ; FFPP ; Institut P. Janet ; PROPSYCLI ; Psychihos ; SFP ; SFPS ; SPPN ; SNPSyEN (UNSA Education) ; SNPES PJJ-FSU, CFDT santé sociaux, CGC, FO, SNUipp -FSU, UFMICT-CGT.